

Le Grand prix de la francophonie **Le Canada s'associe à l'Académie française**

MARIE TISON

OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'Etat du Canada, M. Benoît Bouchard a annoncé hier la création du Grand prix de la francophonie, en collaboration avec l'Académie française.

Ce prix viendra couronner l'oeuvre d'un créateur qui aura contribué au rayonnement de la langue française, a déclaré M. Bouchard au cours d'une conférence de presse à Ottawa, de concert avec le Secrétaire perpétuel de l'Académie française Maurice Druon, qui donnait une conférence simultanée à Paris.

En vertu de l'entente survenue entre le Canada et l'Académie française, le gouvernement canadien s'est engagé à verser en fiducie un fonds de \$400,000, dont les revenus permettront l'attribution d'un prix de près de \$40,000 annuellement.

L'Académie française, qui administre déjà 360 fondations et plus de 150 prix, attribuera le Grand prix dès 1986, a déclaré M. Bouchard.

La Commission administrative de l'académie tiendra une réunion d'ici quelques semaines pour établir les modalités du prix, de la constitution des jurys, de l'échéancier des travaux et de la façon de l'attribuer.

Entre-temps, le premier ministre Brian Mulroney et M. Druon, un romancier et ex-ministre des Affaires culturelles, signeront conjointement l'acte constitutif du Grand prix à Paris le 20 février prochain, au lendemain du Sommet francophone.

M. Bouchard a indiqué que le Grand prix de la francophonie ne sera pas limité au domaine littéraire.

« Cela inclut également des genres plus nouveaux et qui trouvent leur expression formelle dans les domaines de la technologie, de l'informatique et de la science », a-t-il déclaré.

Le secrétaire d'Etat, appuyé par M. Druon, a dit souhaiter voir ce prix attribué alternativement à des

créateurs de la France et de l'extérieur de la France.

« Et si le Canada a pris l'initiative, a-t-il ajouté, rien n'empêche, bien au contraire, tout autre gouvernement ou tout autre organisme de s'associer au prix en y contribuant et d'en accroître ainsi le prestige et le rayonnement. »

M. Bouchard a expliqué qu'aucune démarche n'avait été entreprise de la part du gouvernement canadien auprès des autres gouvernements, mais que « l'annonce du prix est elle-même une forme d'incitation ».

M. Druon et lui ont dit avoir bon espoir de voir d'autres pays s'ajouter.

« Si le gouvernement du Canada en est venu à prendre une telle décision, c'est qu'il veut reconnaître encore une fois l'importance pour tous les pays de la francophonie d'aller au-delà de la rhétorique et de renforcer concrètement la présence du français », a conclu M. Bouchard, indiquant que d'autres mesures en ce sens seraient proposées au Sommet de la francophonie.